

**FEDERATION REGIONALE  
DES CHASSEURS DU CENTRE VAL DE LOIRE**

**Rue Paul Langevin  
45100 ORLEANS LA SOURCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 / 06 / 2021**

**FEDERATION REGIONALE  
DES CHASSEURS DU CENTRE VAL DE LOIRE  
Rue Paul LANGEVIN  
45100 ORLEANS LA SOURCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Mesdames, Messieurs

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre Val de Loire, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les acteurs économiques, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les fonds dédiés et les subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chateauneuf sur Loire, le 16 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre  
SARL CASTELCOM

Dominique BELLEREAU  
Associé Mandataire Social

## Bilan Actif

		30/06/2021		30/06/2020	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	25 014	25 014		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	89 261	30 443	58 818	16 195	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>114 275</b>	<b>55 457</b>	<b>58 818</b>	<b>16 195</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 310		10 310	14 995
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	344 417		344 417	276 404	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	449 462		449 462	552 296	
Charges constatées d'avance	1 220		1 220	2 146	
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>805 409</b>		<b>805 409</b>	<b>845 842</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecart de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>919 684</b>	<b>55 457</b>	<b>864 227</b>	<b>862 036</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

## Bilan Passif

30/06/2021

30/06/2020

FONDS PROPRES	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	333 611	346 730	
Report à nouveau		(5 911)	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>36 365</b>	<b>(7 208)</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>369 976</b>	<b>333 611</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>369 976</b>	<b>333 611</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	319 182	262 447
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>319 182</b>	<b>262 447</b>
Provisions	Provisions pour risques	55 829	51 497
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>55 829</b>	<b>51 497</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 174	23 504
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	30 733	53 435
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	68 138	137 543	
Produits constatés d'avance	2 195		
	<b>Total des dettes</b>	<b>119 241</b>	<b>214 482</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>864 227</b>	<b>862 036</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	36 364,81	(7 208,32)
(1)	Dont à moins d'un an	119 241	214 482
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

## Compte de Résultat

1/2

		30/06/2021	30/06/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 000	93 000
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	15 310	17 673
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	448 298	437 688
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	206 702	69 328
Utilisations des fonds dédiés	184 449		
Autres produits	1		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>857 760</b>	<b>617 689</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	42 481	1 346
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	157 828	51 459
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 516	2 022
	Salaires et traitements	196 881	164 883
	Charges sociales	98 831	78 861
	Dotations aux amortissements et dépréciations	12 029	6 664
	Dotations aux provisions	55 829	51 497
	Reports en fonds dédiés	241 185	262 447
Autres charges	9 531	2 481	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>822 110</b>	<b>621 659</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>35 650</b>	<b>(3 970)</b>

## Compte de Résultat

2/2

		30/06/2021	30/06/2020
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>35 650</b>	<b>(3 970)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	830	998
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>830</b>	<b>998</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>830</b>	<b>998</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>36 480</b>	<b>(2 972)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		4 133
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>4 133</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>(4 133)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		115	104
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>858 590</b>	<b>618 687</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>822 225</b>	<b>625 895</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>36 365</b>	<b>(7 208)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		3 728	
<b>TOTAL</b>		<b>3 728</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		3 728	
<b>TOTAL</b>		<b>3 728</b>	



## Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **864 227** euros
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **858 590** euros
  - un total charges de **822 225** euros
  
  - dégage un résultat de **36 365** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/07/2020**
- finit le **30/06/2021**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association FED. REG. DES CHASSEURS DU CENTRE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

## Faits caractéristiques

### Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 30/06/2021.

## Règles et Méthodes Comptables

### Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

#### Objet social

La fédération a pour objet de regrouper l'ensemble des fédérations départementales d'une même région administrative du territoire métropolitain dont l'adhésion est constatée par le paiement d'une cotisation obligatoire.

#### Missions sociales

Les missions de la fédération s'articulent autour de :

- Assurer la représentation des fédérations départementales des chasseurs, de même que la défense des intérêts de la chasse et des chasseurs de sa région.
- Œuvrer à la mutualisation des actions des fédérations départementales des chasseurs.
- Mener, en concertation avec les fédérations départementales, des actions d'information et d'éducation au développement durable.
- Conduire et coordonner des actions en faveur de la faune sauvage et de ses habitats et des actions concourant directement à la connaissance, à la protection et à la reconquête de la biodiversité.
- Assurer toutes les fonctions que leur donnent la législation et la réglementation en vigueur dans les domaines sanitaire, forestier, agricole et de protection de la biodiversité.
- Développer tout projet en relation avec ces domaines, notamment en matière d'éducation à l'environnement.

En outre :

- Elle peut se voir confier la gestion de réserves naturelles et de tout autre territoire à caractère protégé.
- Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de la fédération régionale.

#### Moyens mis en œuvre et ressources

Une équipe de 3 Salariés permet de répondre aux différentes missions de la fédération.

Les ressources comprennent :

- Le produit des cotisations,
- Le produit perçu de la FNC,
- Le montant des rétributions pour prestations de services, notamment celles rendues aux

## Règles et Méthodes Comptables

fédérations membres ou à des organismes publics,

- Les contributions financières, dont on peut distinguer :
  - Le produit perçu de l'État ou de l'office français de la biodiversité destiné aux actions co-financées par le fonds mentionné au quatrième alinéa de l'article L421-14 du code de l'environnement,
  - Le montant des dons, legs, subventions de toute nature en plus des rétributions pour prestations de services,
  - Le montant des indemnités et dommages-intérêts qui peuvent lui être accordés,
  - Les produits financiers,
  - Toutes autres ressources non interdites par les lois et les règlements.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **864 227** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **873 590** euros et un total **charges** de **822 225** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **51 365** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2020** et finit le **30/06/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation.

## Règles et Méthodes Comptables

### Changement de méthode de présentation

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le changement de référentiel comptable a pour conséquence, la présentation des fonds dédiés dans le résultat d'exploitation et non plus dans le résultat exceptionnel.

### Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice, première application du règlement ANC n°2018-06

Nous vous indiquons dans le tableau ci-dessous, la comparaison avec l'exercice précédent des montants des postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable :

	30/06/2021	30/06/2020 après réforme	30/06/2020 avant réforme
Produits d'exploitation	872 760	617 689	617 689
Charges d'exploitation	822 110	621 659	356 731
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>50 650</b>	<b>-3 970</b>	<b>260 958</b>
Produits exceptionnels	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	4 133	4 133
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>-4 133</b>	<b>-4 133</b>
Report des ressources non utilisés	0	0	0
Engagements à réaliser	0	0	262 447
<b>Résultat global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-262 447</b>

### Méthodes générales

Les principales méthodes utilisées sont :

#### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

## Règles et Méthodes Comptables

- \* Terrains et aménagements : 50 ans
- \* Constructions : 10 à 20 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 8 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans 7
- \* Mobilier : 5 à 15 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une révision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/06/2021
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virent p.à p. Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres	25 014				25 014
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>25 014</b>				<b>25 014</b>
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencet aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport	15 671				15 671
Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 125		54 465		73 590
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>34 796</b>		<b>54 465</b>		<b>89 261</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>FINANCIERES</b>					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>59 810</b>		<b>54 465</b>		<b>114 275</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	25 014			25 014
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>25 014</b>			<b>25 014</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	5 790	3 918		9 708
Matériel de bureau, mobilier	12 812	7 924		20 735
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>18 601</b>	<b>11 842</b>		<b>30 443</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43 615</b>	<b>11 842</b>		<b>55 457</b>



## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2021	
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	51 497	55 829	51 497	55 829	
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>51 497</b>	<b>55 829</b>	<b>51 497</b>	<b>55 829</b>	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations <div style="display: inline-block; vertical-align: middle; font-size: 3em; margin: 0 10px;">}</div> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients, usagers				
		Sur créances reçues par legs ou donations				
		Autres				
		<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51 497</b>	<b>55 829</b>	<b>51 497</b>	<b>55 829</b>	
<b>Dont dotations et reprises</b>	{ <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		55 829	51 497		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## Créances et Dettes

		30/06/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	10 310	10 310	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	20	20	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	11 985	11 985	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	332 412	332 412	
Charges constatées d'avance	1 220	1 220		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>355 947</b>	<b>355 947</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
		<b>30/06/2021</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>1 à 5 ans</b>
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 174	18 174	
	Dettes des legs ou donations			
	Personnel et comptes rattachés	12 483	12 483	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 778	17 778	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	473	473	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Autres dettes	68 138	68 138		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 195	2 195		
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>119 241</b>	<b>119 241</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

## Charges à payer (avec détail)

	30/06/2021	30/06/2020	Variations	%
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
<b>Autres emprunts obligataires</b>				
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>				
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	18 174	23 504	(5 330)	-22,68
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	20 188	23 101	(2 913)	-12,61
<b>Dettes fournisseurs d'immobilisation</b>				
<b>Autres dettes</b>	53 138		53 138	
<b>TOTAL</b>	<b>91 499</b>	<b>46 604</b>	<b>44 895</b>	<b>96,33</b>

## Produits à recevoir (avec détail)

	30/06/2021	30/06/2020	Variations	%
<b>Créances rattachées à des participations</b>				
<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>Autres créances clients</b>	10 310	14 995	(4 684)	-31,24
<b>Autres créances</b>	14 985	53 098	(38 113)	-71,78
<b>TOTAL</b>	<b>25 296</b>	<b>68 093</b>	<b>(42 797)</b>	<b>-62,85</b>

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles			333 611	333 611	
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves	346 730			13 119	333 611
Report à nouveau	(5 911)		5 911		
Excédent ou déficit de l'exercice	(7 208)	7 208	36 365		36 365
<b>Situation nette</b>	<b>333 611</b>		<b>375 887</b>	<b>346 730</b>	<b>369 976</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>333 611</b>		<b>375 887</b>	<b>346 730</b>	<b>369 976</b>

## Charges constatées d'avance (avec détail)

	30/06/2021	30/06/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 220	2 146	(927)	-43,18
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>1 220</b>	<b>2 146</b>	<b>(927)</b>	<b>-43,18</b>

## Produits constatés d'avance (avec détail)

	30/06/2021	30/06/2020	Variations	%
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>	321 377	262 447	58 931	22,45
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>				
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>321 377</b>	<b>262 447</b>	<b>58 931</b>	<b>22,45</b>